

SUMMER STUDENTS LECTURES

this week :

=====

In the Auditorium
Language : English

at 08.45	22.7 } 23.7 }	- by Mrs. D. Burkhardt & Miss S. Kurjo	"FORTRAN programming at CERN" (+)
	24.7	- by R. Carreras	"High energy physics for non-physicists"
	25.7 } 26.7 }	- by Mrs. D. Burkhardt & Miss S. Kurjo	"FORTRAN programming at CERN" (+)
at 10.00	22.7 } 23.7 } 24.7 } 25.7 } 26.7 }	- by V.F. Weisskopf & K. Gottfried	"Particles and fields - an introductory survey" (+)

next week :

=====

at 08.45	29.7 } 30.7 } 31.7 } 1.8 } 2.8 }	- by Mrs. D. Burkhardt & Miss S. Kurjo	"FORTRAN programming at CERN" (+)
at 10.00	29.7 } 30.7 } 31.7 } 1.8 } 2.8 }	- by V.F. Weisskopf & K. Gottfried	"Particles and fields - an introductory survey" (+)

(+) Informal tutorial sessions will be held in the afternoon -
see abstracts for further details.

cern information

DISTRIBUTION D'EAU SUR LE SITE DU LABO. I

La Division SB, en liaison avec les Services Industriels de Genève, procède à un nettoyage général des conduites d'alimentation en eau du Labo. I, et des réservoirs de stockage.

Ce travail sera effectué du 29 juillet 1974 au 3 août 1974, pendant la période d'arrêt Machine PS, du fait de la consommation relativement faible en eau de refroidissement primaire.

Nous attirons toutefois l'attention de tous les utilisateurs sur le fait qu'en raison des débits actuels, des dépôts peuvent se former dans les canalisations de petit diamètre, dans les installations de filtration, de traitement de l'eau, les échangeurs de chaleur, etc. Ces dépôts sont des produits de floculation de l'oxyde de manganèse dissous, d'oxydes de fer, ou de sables véhiculés dans les conduites.

A la remise en route des installations, des difficultés pourraient apparaître, du fait de la colmatation de certains éléments.

Il est donc recommandé à chaque utilisateur, d'effectuer un contrôle sur ses propres installations et de procéder, si besoin est, à des purges intermittentes.

Si des difficultés apparaissent, nous prions les intéressés de bien vouloir téléphoner aux numéros suivants :

- R. Cartier / P. Miele 2220 - 2221
- Th. Marin / C. Schmitt 4231 - 3630
- ou : Salle de Contrôle PH 2201.

Par avance, nous vous remercions de votre collaboration.

NOUVEAUX TARIFS POSTAUX POUR L'ETRANGER

L'Administration suisse des P.T.T. a annoncé des augmentations importantes dans les tarifs postaux pour le courrier envoyé à l'étranger, à partir du 1er juillet 1974.

Lettres : Les frais pour les lettres pesant jusqu'à 20 grammes envoyées aux pays membres de la Conférence européenne des administrations des postes et télécommunications (CEPT) ont été augmentés de 40 à 60 centimes. (Sont inclus dans la CEPT tous les pays suivants : Chypre, Espagne, Finlande, Grèce, Irlande, Islande, Luxembourg, Malte, Monaco, Portugal, Turquie et Yougoslavie.) Les frais pour tous les autres pays ont été augmentés de 60 à 70 centimes. Les augmentations pour les lettres plus lourdes vont jusqu'à 20%.

Cartes postales : Les taxes ont été augmentées de 30 ou 40 centimes à 50 centimes à destination de tous les pays.

Lettres par avion : Toutes les taxes ont été augmentées de 10 centimes par lettre.

Imprimés, petits paquets, livres : Des augmentations allant de 5% à 33% ont été annoncées.

Il est demandé à tous les membres du personnel de collaborer pour réduire l'effet de ces augmentations en respectant ces règles générales d'expédition postale :

1. Les annexes à une lettre : imprimés, photographies, polycopies, etc. doivent être expédiés sous pli séparé, non cacheté; il faut toutefois noter que, afin d'assurer un acheminement rapide, il sera nécessaire d'envoyer ces annexes en précisant "par avion".
2. En raison du coût élevé des taxes avion et express, il y a lieu de recourir à ce genre d'expédition avec beaucoup de modération et dans les cas de réelle urgence. Nous vous rappelons la formule "aérogramme", disponible en économat CERN, qui est la plus avantageuse pour les envois avion.
3. Chacun doit veiller à ce que les adresses du courrier à expédier soient précises et indiquer clairement le mode d'expédition désiré : avion (utiliser papier et enveloppes propres à ces envois), express, recommandé, etc..., le Bureau du Courrier ne se basant que sur les indications données par l'expéditeur.
4. Une place suffisante doit être laissée dans le haut et à droite de l'enveloppe (environ 9 x 4 cm) en vue de l'affranchissement.
5. Le courrier à expédier doit être remis pour l'expédition, d'une manière échelonnée, afin d'éviter un encombrement de dernière heure; à part les plis confidentiels, il doit parvenir sous enveloppe non collée, muni du nom de l'expéditeur. Pour partir le jour même, les envois en masse devront être annoncés et parvenir au Bureau du Courrier au plus tard à 16h.45.

L. Donnat / Division du Personnel
Tél. 2794

RECHERCHE RADIO

Nouveaux appareils :

MARTINOTTI - H.D. / MPS 365
BACHER J.-P. / ISR 583
KELLNER G. / TC 691

A supprimer : ANDERS E. / MPS

ON RECHERCHE ...

La personne qui aura pris un multimètre Schneider Digitest No. série 2234, du Labo. 14 1-029, est priée de le retourner immédiatement à Jan Antonsen, division DD. Merci.

The person who took a Schneider Multimeter Digitest Serial Number 2234, from Lab. 14, 1-029, is requested to return it immediately to Jan Antonsen, DD Division. Thank you.